“Des étrangers qui touchent une retraite sans avoir jamais travaillé en France, c’est impossible” (Bourdin)

17/04/2014 à 10h25



Dans Bourdin & Co, alors qu’une auditrice assure que des étrangers peuvent toucher une retraite sans avoir jamais travaillé en France, Jean-Jacques Bourdin n’en croit pas un mot.

> *“Il est impossible pour un étranger qui n’a pas travaillé en France de toucher une retraite française, ça c’est impossible ! Ou alors il est très fort !” – Jean-Jacques Bourdin*

A relire :

> ***Il semblerait que certains étrangers arrivent en France pour “la retraite”.***

En effet à partir de 60 ans s’ils ne “*peuvent plus travailler*”

et “***dans tous les cas à 65 ans***“, ils peuvent toucher l’Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) soit 708 euros mois avec un simple permis de séjour. **Et ce , sans jamais avoir travaillé en France ou ailleurs, et sans jamais avoir cotisé un centime.**

(Voir la page 54 du document officiel)
L’Observatoire des subventions

Cette information est disponible sous forme de tract, afin de pouvoir la diffuser autour de vous :

Cliquer ici pour obtenir l’article au format pdf, prêt à être imprimé.